



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

1 250 000 \$ POUR DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE BELLECHASSE

Saint-Lazare, le 17 décembre 2009 – Lors d'une conférence de presse, tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Claire, la députée de Bellechasse et ministre des Services gouvernementaux, madame Dominique Vien, a annoncé l'octroi par le gouvernement du Québec d'une **aide financière de 1 250 000 \$** à la MRC de Bellechasse dont une tranche de 500 000 \$ est allouée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et une somme de 750 000 \$ provenant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. L'argent permettra d'aider le milieu et les entreprises du territoire à entreprendre et poursuivre leur démarche de diversification et de développement.

Le préfet de la MRC de Bellechasse, monsieur Hervé Blais, estime que *« l'annonce de cette aide financière est une bouffée d'air frais pour notre région. L'argent permettra au milieu et aux entreprises de se donner de nouveaux outils afin de diversifier leurs produits et leurs marchés. »*

De son côté, le président du CLD, monsieur Fernand Fortier, a affirmé que *« ce projet facilitera le développement et peaufinera les services de notre CLD. »* Il ajoute que *« cette aide financière est la résultante d'une collaboration et d'une concertation entre les divers intervenants et organismes qui travaillent au développement du milieu. »*

Pour monsieur Alain Vallières, directeur du CLD, *« cette annonce vient à point nommé et influera un élan de dynamisme sur les entreprises bellechassoises. »* Il a mentionné *« c'est le genre d'initiative gouvernementale innovante dont les régions ont besoin pour soutenir le développement de leur économie. »*

La MRC et le CLD de Bellechasse sont très fiers de cet accord qui permettra de concrétiser des projets de développement adaptés aux particularités de la région. L'entente prévoit la formation d'un comité composé d'intervenants de Bellechasse qui aura comme responsabilité la mise en œuvre et l'élaboration d'un plan de diversification et de développement. Les entreprises pourront, par exemple, mettre de l'avant des solutions concrètes dans la modernisation et l'amélioration de leur productivité. Cet appui financier peut aussi favoriser la création de nouvelles entreprises.

-30-

Source : *Hélène Barnard*
Agente de développement et de promotion
CLD de Bellechasse
(418) 883-2249